

---

**Présidence : Ukraine****939<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : Jeudi 31 janvier 2013

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 13 h 20

2. Président : Ambassadeur I. Prokopchuk

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, exprimé ses condoléances au Kazakhstan à la suite de l'accident d'avion qui s'est produit près d'Almaty (Kazakhstan) le 29 janvier 2013.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : EXPOSÉS DES PRÉSIDENTS DU COMITÉ DE SÉCURITÉ ; DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL ET DU COMITÉ SUR LA DIMENSION HUMAINE

Président du Comité de sécurité (PC.DEL/54/13 OSCE+), Président du Comité économique et environnemental (PC.DEL/55/13 OSCE+), Président du Comité sur la dimension humaine (PC.DEL/57/13 OSCE+), Président, Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, l'Arménie, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/38/13), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/43/13), Fédération de Russie (PC.DEL/60/13 OSCE+), Suisse (PC.DEL/37/13 OSCE+), Saint-Siège (PC.DEL/50/13), Tadjikistan (PC.DEL/51/13), Canada (PC.DEL/63/13 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres en Fédération de Russie* : Président, Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que la Géorgie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/40/13), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/45/13), Canada (également au nom de la Norvège et de la Suisse) (PC.DEL/64/13 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/62/13), Saint-Siège
- b) *Discrimination à l'égard des Roms et des Sinti dans l'espace de l'OSCE* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/47/13), Hongrie, Slovaquie, Roumanie, Bulgarie (PC.DEL/59/13)
- c) *Attaques dont des personnes d'origine arménienne ont été récemment victimes à Istanbul* : Arménie, Turquie
- d) *Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, le 27 janvier 2013* : Président, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/44/13), Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, l'Arménie, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/39/13), Belgique (annexe), Canada (PC.DEL/65/13 OSCE+), Saint-Marin (PC.DEL/56/13), Hongrie (PC.DEL/42/13), Saint-Siège (PC.DEL/49/13), Norvège (PC.DEL/41/13), Turquie (PC.DEL/48/13), Fédération de Russie (PC.DEL/61/13), Allemagne, Lettonie (PC.DEL/52/13), Israël (partenaire pour la coopération)
- e) *Réponse à une déclaration sur la journée de Martin Luther King Jr. faite par les États-Unis d'Amérique à la 938<sup>e</sup> séance du Conseil permanent* : Autriche

Point 3 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE

*Annonce de la distribution du rapport sur les activités du Président en exercice (CIO.GAL/13/13)* : Président

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- a) *Rencontre entre le Secrétaire général de l'OSCE et la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe, Mme M. Wahlström, le 30 janvier 2013* : Secrétaire général (SEC.GAL/13/13 OSCE+)

- b) *Visite du Secrétaire général à Tachkent, les 22 et 23 janvier 2013* : Secrétaire général (SEC.GAL/13/13 OSCE+)
- c) *Prorogation de la date limite pour la soumission des candidatures au poste de Chef de l'Initiative pour la sécurité publique* : Secrétaire général (SEC.GAL/13/13 OSCE+)

Point 5 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Décès de M. M. Kampelman, ancien ambassadeur des États-Unis d'Amérique auprès de la CSCE* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/46/13), Allemagne
- b) *Format de négociation à « 5+2 » pour le règlement du conflit transnistrien* : Allemagne (PC.DEL/58/13 OSCE+), Moldavie
- c) *Observation des élections présidentielles en Arménie, qui doivent s'y dérouler le 18 février 2013* : Assemblée parlementaire de l'OSCE, États-Unis d'Amérique
- d) *Élections présidentielles au Monténégro, prévues le 7 avril 2013* : Monténégro
- e) *Processus de sélection concernant le poste de Haut Commissaire pour les minorités nationales* : Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 7 février 2013 à 10 heures, Neuer Saal



---

**939<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 939 du CP, point 2 d) de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA BELGIQUE**

Monsieur le Président,

Ce dimanche 27 janvier, jour anniversaire de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, a vu comme depuis plusieurs années la tenue de la Journée internationale de commémoration de la mémoire des victimes de l'Holocauste. Si je souhaite bien sûr m'associer pleinement à la déclaration de la Haute Représentante Catherine Ashton et à l'intervention de l'Union Européenne exprimée à l'instant sur le sujet, j'ai également souhaité intervenir brièvement au Conseil à titre national sur ce sujet considéré comme fort important à Bruxelles.

La Belgique assume en effet depuis mars 2012 et pour quelques semaines encore la présidence de l'*International Holocaust Remembrance Alliance*, organisation intergouvernementale initiée en 1998 et basée sur la déclaration de Stockholm adoptée en 2000. Elle entendait à ce titre s'associer, ce dimanche 27 janvier et cette année 2012–2013, plus spécialement encore à l'important devoir de mémoire envers les innombrables victimes de cette époque particulièrement tragique de notre Histoire commune, qui vit plus de six millions de Juifs mais aussi des Roms et Sinti, des prisonniers politiques et des homosexuels, et d'autres encore, persécutés, brutalisés et assassinés.

Saluant avec beaucoup d'autres la date du 27 janvier comme un rappel toujours essentiel et nécessaire des enseignements universels de l'Holocauste et du besoin absolu de respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales pour tous et toutes, sans distinction de race, de sexe, de religion ou de langue, je suis aujourd'hui particulièrement sensible à la possibilité qui m'est offerte de relayer et d'appuyer une fois encore ce message fort au sein de notre Organisation sécuritaire, tant attachée elle aussi et avec raison aux valeurs de tolérance et de non-discrimination, de respect de la dignité humaine et des droits de l'homme, pour le bien même de ses populations et de leur développement en meilleure harmonie.

Depuis mars 2012, mon pays s'est employé de son mieux au sein de l'Alliance Internationale, mais aussi sur la scène intérieure, à redoubler d'efforts pour faire progresser toujours plus avant les nombreux chantiers de la mémoire, de l'éducation (en particulier auprès des plus jeunes) et de la recherche sur la Shoah, de la protection et de la promotion des droits humains, et de la lutte contre toute forme de racisme et d'antisémitisme et autres

formes d'extrémisme. Comme chacun de nous le sait, il s'agit ici d'un travail difficile, particulièrement exigeant et de longue haleine, mais combien méritoire et justifié.

C'est ainsi notamment qu'en décembre 2012 dans la ville Liège, les trente-et-un États membres de l'Alliance, en présence de quatre États observateurs et de plusieurs Organisations internationales affiliées, se sont mis d'accord sur un ensemble de décisions importantes pour la direction des travaux futurs de l'Alliance.

Monsieur le Président,

Comme le rappelle le thème de la Journée internationale retenu cette année par les Nations Unies : « *Rescue during the Holocaust : the courage to care* », l'expérience terrible des années noires de l'Holocauste nous enseigne également que, même pendant cette période des plus sombres de notre Histoire, des hommes et des femmes, en Belgique comme dans de très nombreux autres pays, ont eu le courage de ne pas rester indifférents à l'injustice infligée à leurs proches et semblables. Au risque souvent de leur propre vie, ces personnes ont courageusement protégé et sauvé, ou tenté de protéger et sauver, nombre d'enfants, de femmes et d'hommes. À l'image d'autres avant eux comme après eux, puisse le souvenir de leurs actions et courage au service des valeurs humaines les plus nobles rester pour nous tous source d'inspiration !

Alors que la Belgique, comme bien d'autres, poursuivra sans relâche ses efforts visant à faire honneur au devoir de mémoire, nous sommes également convaincus que l'Alliance internationale pour la Mémoire de l'Holocauste, en coopération notamment avec le Bureau de l'OSCE pour les Institutions démocratiques et les Droits de l'homme et autres Organisations internationales affiliées, pourra continuer d'apporter des contributions précieuses à l'objectif commun sous sa future présidence canadienne. Celle-ci sera appelée à reprendre le flambeau en mars 2013 et pourra compter sur notre plein appui.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente déclaration au journal du jour de notre Conseil.